

**DAMIEN MICHALLET,**

vice-président délégué
du Département
chargé de
l'aménagement
numérique.

TRÈS HAUT DÉBIT : 100 % DES COMMUNES RACCORDÉES D'ICI À 2024

Pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais surtout aux usages de demain, le Département a lancé un vaste chantier fin 2016 : « Isère THD. » Grâce au déploiement de la fibre optique, les particuliers et les entreprises auront accès à l'Internet très haut débit partout en Isère d'ici à 2024 au plus tard. Le point avec Damien Michallet.

Isère Mag : Pourquoi était-il important de lancer le projet Isère THD ?

Damien Michallet : L'accès au très haut débit est un enjeu de société, de compétitivité économique, d'attractivité et de solidarité territoriale. Pour des raisons de rentabilité, seules 46 communes iséroises situées en zone urbaine auraient eu accès à la fibre optique via les opérateurs privés. Sans l'initiative publique, les 475 autres communes, « non éligibles », risquaient d'être affectées par la fracture numérique. C'est pourquoi le Département et ses partenaires ont fait le choix de créer le réseau Isère THD, pour qu'aucune commune ne soit laissée de côté. L'arrivée de la fibre doit être l'occasion d'améliorer le service rendu aux usagers et de permettre aux particuliers comme aux entreprises d'avoir accès aux outils de demain dans tous les domaines : e-éducation, e-santé, e-administration, e-économie... Cette mutation numérique, nous la voulons pour tous !

Quel est le planning global ?

D. M. : L'objectif est de desservir 70 % des foyers isérois d'ici à 2021 et d'atteindre les 100 % en 2024.

Pourquoi est-ce si long ?

D. M. : Il a fallu valider toutes les étapes administratives (études, conception, lancement des marchés, etc.), avant de lancer les travaux. Concrètement, il s'agit de construire une véritable « autoroute numérique » de 2 500 kilomètres de réseau, à laquelle pourront se raccorder 450 000 foyers et entreprises. C'est un très grand chantier ! De plus, en Isère, nous avons fait le choix d'infrastructures neuves et 100 % fibre. Ce projet représente 560 millions d'euros, dont 335 millions d'euros d'argent public et 225 millions d'euros investis par SFR Collectivité, à qui a été confiée une délégation

de service public. Le Département restera cependant propriétaire du réseau, ce qui est assez rare. Par rapport au projet initial, nous avons réussi à améliorer le calendrier, avec une date butoir ramenée de 2027 à 2024, tout en faisant 100 millions d'euros d'économies.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

D. M. : Nous en sommes à la phase de réalisation, répartie en tronçons. Le Département construit le réseau structurant et les nœuds de raccordement optique (NRO), après quoi le délégataire Isère Fibre (émanation de SFR Collectivités) effectue le réseau de desserte, qui va permettre de raccorder les particuliers et les professionnels. Si on devait utiliser une image, ce serait celle d'une « autoroute » (le réseau structurant), avec ses « péages » (les NRO), entourée de « routes secondaires »

(le réseau de desserte). En un peu plus d'un an, nous avons déjà réalisé 350 kilomètres de réseau structurant et un tiers des bâtiments NRO sont construits ou en construction. Les travaux ont démarré simultanément dans plusieurs zones en Isère (Grésivaudan, Oisans, Nord-Isère, Matheysine et Bièvre-Valloire), afin que le maillage soit le plus juste possible. Pour commencer, nous avons privilégié les zones dont le débit était inférieur à 4 Mégabits par seconde, quelle que soit la technologie utilisée (ADSL, wi-fi). Fin 2021, dans chaque communauté de communes, au moins 50 % des logements seront couverts par la fibre optique. Une performance « industrielle » à l'échelle d'un département.

Par Sandrine Anselmetti



Plus d'info sur www.iserethd.fr

